

CAP Agent Vérificateur d'appareils extincteurs

Mis à jour le 24 avril 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Apprentissage : être titulaire d'un diplôme de niveau 3 minimum

Public visé

CAP Agent de Sécurité Titulaires minimum d'un niveau III

Rythme

Alternance

Durée en centre

455 heures

Validation

CAP AVAE niveau 3

Modalités d'évaluation

- Contrôle en cours de formation,
- Epreuves ponctuelles.

Entrée et sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : 38228

RNCP 38228 - <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38228/>

Objectifs professionnels

- Développer des compétences en conseil sur l'achat,
- Installer des appareils extincteurs d'incendie,
- Utiliser des appareils extincteurs d'incendie,
- Installer et poser de la signalétique en lien,
- Entretien des appareils extincteurs d'incendie,
- Vérifier les données techniques imposées par la réglementation.

Contenu

- Apporter Conseil et assistance,
- Configurer les appareils extincteurs,
- Mettre en place les appareils extincteurs,
- Vérification et remise en état : maintenance,
- Organisation : préparer les matériels d'intervention,
- Planifier les activités,
- Exploiter la documentation technique, administrative, commerciale et financière.

Modalités pédagogiques

- Formation basée sur la pédagogie d'alternance avec des périodes de formation en centre complétée par des périodes de formation en entreprises dont les objectifs ont été définis en début de formation.
- Rythme de l'alternance, 2 semaines en centre apprentissage, 2 semaines et vacances scolaires en entreprise.
- Cours, travaux dirigés, travaux pratiques, Suivi individualisé.

Profil des intervenants

- Equipe pluridisciplinaire expérimentée, personnel de l'éducation nationale connaissant parfaitement les objectifs du diplôme proposé.
- Référent, expert en apprentissage, en charge de votre parcours en centre et de votre suivi pour les périodes en entreprise.

Les plus

Taux de satisfaction
NC

Réussite aux examens
1ère promotion en 2024-2025

Insertion professionnelle
Retrouvez les indicateurs nationaux de l'apprentissage sur inserjeunes.education.gouv.fr

Durée

CAP Agent Vérificateur d'appareils extincteurs

Durée du contrat : 12 mois

Délais et modalités d'accès

- Etre titulaire d'un CAP Agent de Sécurité,
- Entretien,
- Contrat d'apprentissage,
- Possibilité d'hébergement et de restauration au LP dans la limite des places disponibles.

Financements possibles

Prise en charge par OPCO

Poursuite de parcours

- BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité (niveau 4)
- Agent Vérificateur d'Appareils Extincteurs

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Nord
- rue Monseigneur Pelt BP 55130
57074 METZ
- greta-lorraine-nord@ac-nancy-metz.fr
- 03 87 76 40 31
- SIRET : 19570057000037